



Aix en Provence, le 10 septembre 2017

Messieurs les chef de Centre et chef de Service Exploitation,

Par la présente, l'ensemble des organisations syndicales représentant les ICNA du CRNA sud-est dénoncent les notes de Service NINF-E-17-067 et NINF-E-17-069 d'appel à candidature des ACDS, CDS et CE pour l'automne 2017. Plus précisément le critère du rendu des heures préalable à l'étude des candidatures.

Ce critère, discriminatoire, décidé unilatéralement par le Service, n'a aucune justification opérationnelle ni réglementaire et est considéré comme une provocation. Le rendu des heures, mesure aberrante et mal comprise par les personnels ne sera pas mieux acceptée si elle est utilisée comme moyen de pression sur la carrière des agents.

Nous nous étonnons encore de l'excès de zèle de notre encadrement sur ce sujet, sachant qu'il n'a aucun impact opérationnel et ne prévaut pas de l'engagement personnel des agents. Nous préférierions largement voir la même débauche d'énergie dirigée vers l'amélioration des outils et des conditions de travail des contrôleurs, éléments réellement indispensables, eux, à une qualité optimale du service rendu.

Nous vous enjoignons expressément à amender ces notes de Service en y retirant ce point afin d'attaquer cette rentrée dans un état d'esprit constructif et serein, après les records de trafic de cet été.

Les BS SPAC CFDT, USAC CGT et UNSA ICNA